

fre des pertes dépassera certainement la somme que nous indiquions avant-hier.

Sur la plainte de M. V..., entrepreneur de couvertures, rue du Faubourg-du-Temple, M. Joyeux, commissaire de police du quartier, lança ses agents sur les traces de deux ouvriers zingueurs, qui avaient enlevé un rouleau de plomb pesant 103 kilogrammes.

Les agents trouvèrent la piste d'un des voleurs et, hier soir, vers dix heures, ils pénétraient dans un terrain vague de l'avenue Parmentier. Là, parmi des matériaux de construction, les employés de la préfecture découvrirent sept rôdeurs de barrières et, au milieu d'eux, les deux ouvriers zingueurs.

Malgré leur résistance, quatre de ces dangereux malfaiteurs ont été arrêtés et conduits au poste. Leur interrogatoire a fait découvrir l'adresse de deux receleurs qui, à cette heure, doivent être également arrêtés.

Un incident comico-tragique s'est produit hier matin, rue Notre-Dame-de-Lorette : Un jeune garçon rencontré au coin de la rue Pigalle un bon gros chien, qui passait son chemin sans rien dire à personne. Le gamin appelle le chien, le flatte et, tout en le caressant, lui attache un long morceau de bois à la queue.

L'animal, inquiété par cet étrange appendice, prend peur, et, stimulé par le morceau de bois qui lui battait les jambes, prend sa course, une course folle, dans la rue Notre-Dame-de-Lorette, tourne l'angle de la rue Saint-Lazare et, passant entre les jambes du sieur Fabre, concierge du n° 65, qui a été précipité sur le trottoir, disparaît dans la direction de la gare Saint-Lazare.

Le sieur Fabre a eu le genou droit brisé.

MONSIEUR LECOQ.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Malgré de bien longues discussions, la séance d'hier a été complètement dépourvue d'intérêt. Le Conseil a commencé par agiter la question de savoir si l'on mettrait, oui ou non, au concours, la reconstruction de la Sorbonne et de la Faculté des sciences. Enfin de compte, le principe du concours a cédé devant des considérations d'un ordre purement scientifique, et le Conseil a fini par comprendre que les professeurs devaient être laissés maîtres de faire élever à leur guise les laboratoires qui servent à leurs études. Une commission spéciale, composée de huit membres : deux professeurs de la faculté des sciences, un professeur de la faculté des lettres, un délégué du ministère, trois conseillers municipaux et un représentant de la préfecture de la Seine, sera chargée de recevoir les plans et devis dressés par l'architecte, et l'exécution n'aura lieu qu'après son approbation.

Adoptant ensuite un amendement de M. Engelhard, le Conseil a voté un article additionnel ainsi conçu :

« Les amphithéâtres de la Sorbonne et de la Faculté des sciences seront mis à la disposition des professeurs libres aux conditions prévues par les règlements. Dans le cas où la Ville de Paris subventionnerait des cours, les professeurs chargés de ces cours seraient appelés les premiers à choisir les amphithéâtres. »

Dans la prochaine séance, fixée à mardi, le Conseil examinera un projet de vœu du même M. Engelhard qui demande que la chapelle de la Sorbonne cesse d'être affectée au culte et soit convertie en bibliothèque.

A part ces deux affaires, rien autre chose à signaler.

x. x.

LES GRANDS CONCERTS

SALLE PLEYEL : Concert de la Société nationale de musique.

Les critiques qui ont souci de suivre le mouvement musical français, non seulement dans ses manifestations officielles, mais encore dans son intimité, doivent de la reconnaissance à la Société nationale de musique présidée par M. Bussine. Elle leur fait entendre tous les hivers un certain nombre de pièces inédites, soit instrumentales, soit vocales, relevant le plus souvent du genre symphonique ou de la musique de chambre. Il n'y a guère que ses concerts où l'on exécute des quatuors et des quintettes modernes, et je sais plus d'un compositeur d'avenir qui, pour la première fois, y a trouvé le concours d'un orchestre. Des maîtres, tels que MM. Saint-Saëns, César Franck, E. Lalo, y donnent l'exemple et le ton à des jeunes gens qui seront des maîtres aussi, tels que MM. Gabriel Fauré, Duparc, Messager, Camille Benoit, Vincent d'Indy et Octave Fouque. La Société nationale nous prouve, à chacune de ses séances d'audition, que la poussée musicale française ne sera pas éphémère et que, derrière les musiciens acclamés aujourd'hui, il y a une génération féconde, en plein développement. On lui peut donner ce bel éloge, qu'elle répond à son titre et je le lui décerne, quant à moi, bien volontiers.

Nous étions conviés, hier soir, à l'audition d'une admirable quintette de M. Franck, d'un air de *Samson et Dalila*, opéra de M. Saint-Saëns, d'un air de *Judith*, oratorio de M. Charles Lefebvre, de pièces pour violoncelle, de M. Godard, de pièces pour deux pianos, de M. Gouvy; d'une romance pour cor, de M. Ch. Lefebvre; et d'un grand chœur sans accompagnement : « Les Soldats de Gédéon », de M. Saint-Saëns. Pour exécuter ce beau programme, on avait réuni MM. Saint-Saëns, Marsick, Albert Wœlfelghem, Loys, Mme Dubois, Valbert Lavignac, le corniste Mohr, Mme Watto, la cantatrice qui s'est révélée, l'autre jour, chez M. Padeloup, dans *la Lyre et la harpe*, et l'orphéon des *Enfants de Lutèce*, dirigé par M. Gaubert. Ce simple énoncé équivaut à une approbation générale. Aucune des parties du concert n'eût pu être mieux interprétée.

Au point de vue des œuvres, je n'insisterai que sur le quintette en *fa mineur* de M. César Franck. L'air de *Samson et Dalila* est déjà consacré, ainsi que le chœur des *Soldats de Gédéon*, qui est depuis longtemps au répertoire des Sociétés chorales. L'air excellent de la *Judith* de M. Lefebvre nous était également connu. Les deux morceaux de violoncelle de M. Godard sont d'agréables fantaisies de salon. Il y a de l'ingéniosité et de la grâce dans les *Variations sur un thème anglais*, et surtout dans le *scherzo* pour deux pianos de M. Gouvy. Mais, dans le quintette inédit de M. César Franck, il y a de l'audace, de la puissance et une magistrale originalité.

M. Franck compte parmi les trois musiciens vivants dont on doit dire hautement qu'ils sont de grands artistes. Son oratorio de *Rédemption* est une œuvre de première beauté, et le monde musical attend avec impatience la partition de ses *Béatitudes*. Ce quintette, divisé en trois mouvements, nous a surpris par sa nouveauté harmonique et son ample ordonnance. C'est une composition sévère, solide, merveilleusement pure et de

tout point hors ligne. L'auteur peut être rassuré sur le sort de son nouvel ouvrage : il est fait pour être admiré de tout temps.

FOURCAUD.

TÉLÉGRAMMES & CORRESPONDANCES

LYON, 17 janvier. — La température s'est notablement adoucie depuis deux jours; le soleil a brillé, et la débacle de la Saône est imminente.

COUTANCES, 17 janvier. — Le gros village de Saint-Georges-de-la-Rivière, vient d'être presque entièrement détruit par un effrayant cyclone qui a réduit en ruines l'église, les maisons de pierres, de bois et de chaume.

Dix minutes ont suffi pour que cette œuvre de destruction fût accomplie.

TOULOUSE, 17 janvier. — Un fait sans précédent s'est produit chez un propriétaire de vignobles situés entre Cugnaux et Saint-Simon.

En dégustant son vin nouveau, il fut étonné du goût bizarre et tout à fait insolite de la liqueur septembrale. La cave vidée, on découvrit au fond le cadavre d'un vendangeur, disparu depuis le mois d'octobre.

L'autorité a défendu la vente de ce vin extraordinaire qui sera livré à la distillerie; et l'alcool humain qu'on en tirera sera sans doute apprécié par les gourmets.

SAINT-ETIENNE, 17 janvier. — Une explosion de grisou s'est produite hier au puits du Sagnat, de la concession de Rochela-Molière, où eut lieu, la semaine dernière, le terrible incendie que nous avons raconté.

Au moment où les trois mineurs, Argailod, Celleru et Chardonnet allumaient à une lampe la mèche d'une mine, le grisou emmagasiné dans la galerie a détoné et le feu s'est propagé comme une traînée de poudre sur une étendue de cent mètres.

Heureusement, les trois ouvriers ont eu la présence d'esprit de se coucher aussitôt à plat ventre, le feu, dans ces cas d'explosion, se maintenant à une certaine hauteur au-dessus du sol. Ils ont pu ainsi échapper à une mort immédiate, et se sont sauvés en rampant sur le sol jusqu'à la limite des cent mètres en vahis par l'explosion.

Les autres ouvriers, avertis par la détonation, avaient eu le temps de fuir.

Argailod, le plus grièvement atteint, est père de neuf enfants; il a les reins complètement brûlés.

Celleru et Chardonnet, blessés de la même façon, le sont moins gravement; néanmoins, l'état des trois blessés inspire de sérieuses inquiétudes.

NIMES, 17 janvier. — Dans une de ses dernières séances, la Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel a renvoyé devant le jury du Gard, un enfant de dix ans et demi, la jeune Léonie Court, née à Uchaud, accusée d'avoir mis successivement le feu à dix maisons du village de Lacapelle-Masmolène (Gard).

Cette enfant, qui est robuste et intelligente, comprend, assure-t-on, la gravité des incendes à sa précoce perversité.

SAINT-MALO, 17 janvier. — Hier, à l'aube, des douaniers ont trouvé sur la grève de Rochébonne, voisine de celle de Saint-Malo, le cadavre d'une jeune fille de Saint-Servan, âgée de vingt ans, enceinte de plusieurs mois.

Les vêtements de cette infortunée étaient secs, sauf le bas de la robe, que le flot montant commençait à mouiller.

Des traces de sabots de cheval, s'arrêtant précisément près du corps font supposer que la jeune fille a été apportée en cet endroit au milieu de la nuit, par un cavalier.

Cette mystérieuse découverte cause ici une profonde émotion.

MONTBÉLIARD, 17 janvier. — Une tentative d'assassinat a été commise à Pont-de-Roide, dans des circonstances peu ordinaires, sur la personne de M. Poignant, notaire, oncle paternel de M. Montjoyeux, le spirituel chroniqueur du *Gaulois*.

L'avant-dernière nuit, vers cinq heures du matin, M. Poignant, qui était couché, sentit une fumée de poudre; il se leva. Presque aussitôt le lit vola en éclats; le plafond fut crevé et les meubles de la salle à coucher mis en pièces.

Un malfaiteur, resté inconnu, s'était introduit chez M. Poignant et avait déposé sous son lit une boîte à mitraille, après avoir mis le feu à la mèche.

M. Poignant, qui est sain et sauf, s'est rappelé qu'il y a longtemps déjà un individu lui avait remis une lettre anonyme promettant 4,000 francs à celui qui assommerait le notaire de Pont-de-Roide.

Ajoutons que M. Poignant est très aimé et ne se connaît qu'un seul ennemi, qu'il est loin d'accuser.

L. DE B.

LA BOURSE

17 JANVIER 1880.

La Bourse a escompté la déclaration de M. Magnin, car tout le monde savait que le cabinet Freycinet était décidé à ne pas faire la conversion.

Le 3 0/0 et le 5 0/0 ont monté chacun de 17 centimes, ce qui n'est point logique, car le 3 0/0 est trop cher et le 5 0/0 trop bon marché.

L'Amortissable finit à 83 17, en hausse de 15 centimes.

Il n'y a pas cependant à douter que le 3 0/0 ne soit appelé à monter beaucoup, tandis que la baisse est inévitable sur le 5 0/0 et particulièrement sur l'Amortissable, qui décidément ne plaît pas aux capitaux d'épargne.

Le procès intenté par la Banque hypothécaire de France au Crédit foncier a été engagé aujourd'hui devant le Tribunal de commerce. M^r Lagneux, agréé, plaide au nom de la Banque hypothécaire de France. Le Crédit foncier n'étant pas approuvé dans ses agissements par le gouvernement, n'a pas opposé de déclinatoire, et s'est fait représenter par M^r Maraud, agréé.

La Banque d'escompte de Paris est très ferme à 770.

Le Crédit industriel est demandé à 720, en hausse de 10 francs.

L'Italien est très ferme à 79 80, et ne tardera pas sans doute à regagner son coupon.

Londres, 17 janvier,

Consolidés 97 81; Turc 10 15; Banque ottomane 11 25; Egyptien 6 0/0 56 50; Chemins égyptiens 85 35; Italien 5 0/0 79 06; Français 5 0/0, 115 66; Espagnol extérieur 15 3/16; Espagnol nouveau, 36 1/2; Lombard, 7 1/2; Russe 1873, 85 5/8.

Berlin, 17 janvier.

Rente autrichienne, or, 71 25 après 71 25; Turc, » » après » »; Autrichiens, 406 02 après 408 50; Lombards, 148 » après 148 62; Mobilier autrichien, 516 » après 520 50; Italien, 80 25 après 80 37; Russe 1877, 88 37 après 88 50; Rente hongroise, 84 60 après 84 75.

Vienne, 17 janvier,

Rente autrichienne or, 83 10 après 81 »; Rente hongroise, or, 98 25 après 95 80; Autrichiens, 271 » après 264 »; Lombard, 86 » après 82 »; Crédit mobilier, 293 25 après 281 10; Anglo-Bank, 143 70 après 137 10; Pièce de 20 francs, 9 33 1/2 après 9 30 1/2.

INTÉRIEUR

PETITE BOURSE DU SOIR

Amortissable : » » » — 3 0/0 : » » » — 5 0/0 : 116 75, 87, 82 1/2, » » » — Italien : 290, 291 25 » » — Turc : 10 35. — Egyptien : 290, 291 25 » » — Banque ottomane : 536 25, 536 87. — Florins : » » » — Hongrois : 84 5/8.